



---

**Commission économique pour l'Europe**

Conférence des statisticiens européens

**Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations****Vingt-quatrième réunion**

Genève, 21-23 septembre 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau****Ordre du jour provisoire annoté**

La réunion du Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations se tiendra au Palais des Nations, à Genève, à partir de 9 h 30 le mercredi 21 septembre 2022.

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau.
2. Enseignements à retenir du cycle des recensements de 2020.
3. Retarder un recensement en raison de crises externes : impacts et leçons pour l'avenir.
4. Recensements prochainement prévus dans la région de la Commission économique pour l'Europe.
5. Transitions dans les méthodes appliquées pour les recensements : plans, expérience acquise et innovations.
6. Le long terme : les recensements du cycle de 2030 et au-delà.
7. Révision des recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des logements pour le cycle de 2030.
8. Questions diverses.

**II. Annotations**

La réunion est organisée conformément au programme statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour 2022<sup>1</sup>, approuvé par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) et le Comité exécutif de la CEE.

---

<sup>1</sup> ECE/CES/2022/15, disponible à l'adresse <https://unece.org/statistics/documents/2022/04/working-documents/statistical-programme-2022>.



## **1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau**

En coopération avec ses partenaires, la CEE organise des réunions périodiques du Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations. Les objectifs de ces réunions sont les suivants : faciliter l'échange de données d'expérience entre les pays ; développer les connaissances sur divers aspects de la planification et du déroulement des recensements de la population et des habitations ; et promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre des recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations. Les pays sont ainsi mieux à même de préparer et de réaliser de tels recensements nationaux et de produire des données comparables au niveau international.

## **2. Enseignements à retenir du cycle des recensements de 2020**

Une majorité de pays de la région de la CEE ont maintenant terminé leurs recensements pour le cycle de 2020. Chaque recensement donne lieu à des enseignements : on détermine ce qui s'est bien passé, ce qui aurait pu être mieux fait, et ce qui pourrait être fait différemment à l'avenir. Cela est encore plus vrai pour le cycle de 2020 que pour la plupart des autres, étant donné les problèmes sans précédent auxquels de nombreux pays ont dû faire face en 2020 et 2021. Parmi les enseignements obtenus peuvent également figurer les leçons tirées des résultats eux-mêmes : qu'avons-nous découvert sur les populations de nos pays ? Certains constats sont-ils inattendus ? Les pays sont invités à faire part de toutes sortes d'enseignements tirés sur n'importe quel aspect de la planification et de la conduite du recensement et de la participation à celui-ci, ou de résultats clefs issus des données de recensement, dans la mesure où ils peuvent offrir à la communauté internationale des idées susceptibles de servir à façonner les recensements du futur.

## **3. Retarder un recensement en raison de crises externes : impacts et leçons pour l'avenir**

Au plus fort des bouleversements causés par la pandémie de Covid-19, de nombreux pays ont pris la décision de retarder leurs recensements. Il s'agissait principalement, mais pas exclusivement, de pays utilisant le dénombrement direct. D'autres crises externes, notamment des catastrophes et des événements politiques, ont également conduit à la décision de retarder la collecte de données, soit sur l'ensemble d'un territoire, soit sur certaines parties de celui-ci. Plusieurs recensements internationaux organisés au cours des deux dernières années ont permis d'étudier les conséquences immédiates de la pandémie sur les recensements. La séance consacrée à ce point de l'ordre du jour n'a pas pour objet de revenir sur les mêmes questions : les travaux seront plutôt axés sur les répercussions à moyen et long terme du report d'un recensement. Les pays sont invités à faire part de leurs constats concernant les impacts du report d'un recensement sur la qualité et la comparabilité des données (dans le temps, au sein des pays et entre eux), de leurs observations concernant ses conséquences opérationnelles, de leur perception de ses incidences sur le soutien du grand public et des décideurs politiques, et de leurs réflexions sur la façon d'accroître la résilience des recensements futurs – soit pour éviter qu'il soit nécessaire de les reporter en cas de crise, soit pour réduire au minimum les effets négatifs des retards.

## **4. Recensements prochainement prévus dans la région de la Commission économique pour l'Europe**

Un petit nombre de pays n'auront pas encore effectué leur recensement au moment de la réunion du Groupe d'experts. Ces pays seront invités à communiquer des informations sur leur planification finale et leurs attentes, y compris la manière dont les résultats des études pilotes ont influencé les plans. Ces pays sont en particulier encouragés à partager avec la communauté internationale toute approche innovante qu'ils prévoient d'utiliser dans leurs prochains recensements.

## **5. Transitions dans les méthodes appliquées pour les recensements : plans, expérience acquise et innovations**

La tendance au recours croissant à des données administratives, que ce soit comme source de données de recensement ou pour soutenir les opérations de recensement, continue de s'accélérer, au-delà des attentes, du fait de la pandémie de Covid. D'autres mesures de modernisation, telles que l'utilisation de dispositifs électroniques, l'exploitation de la puissance de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle, et l'intégration d'informations géospatiales dans les activités de recensement, continuent également à améliorer l'efficacité des recensements. Les pays sont invités à soumettre des contributions sur l'expérience acquise à ce jour, les recherches en cours ou les plans futurs, dans tout ce qui a trait à l'innovation et à la modernisation dans les méthodes appliquées pour les recensements. Les soumissions peuvent porter sur la planification d'un recensement, la réalisation du recensement, le traitement des données, la diffusion des résultats ou la communication avec les répondants et les utilisateurs.

## **6. Le long terme : les recensements du cycle de 2030 et au-delà**

Lorsqu'un cycle de recensements s'achève, le suivant commence, laissant parfois peu ou pas de temps entre les deux pour une réflexion approfondie qui pourrait conduire à des changements majeurs de stratégie et de direction. Le Groupe d'experts et son groupe directeur ont pris les devants pour faciliter cette réflexion au cours des dernières années, en organisant des tables rondes pendant les réunions du Groupe d'experts et en menant des enquêtes auprès des États membres, ce qui a donné lieu à des documents de réflexion tels que le document intitulé « [New Frontiers for Censuses Beyond 2020](#) » (nouvelles frontières pour les recensements au-delà de 2020). Alors que le cycle de recensements de 2020 touche à sa fin pour de nombreux pays, c'est le moment idéal pour regarder à nouveau vers l'avenir lointain. Les pays sont invités à soumettre des contributions qui offrent soit une réflexion prospective, soit des plans concrets pour les recensements qui seront menés en 2030 et au-delà. Ces contributions seraient également l'occasion d'échanger des idées sur l'intégration de mécanismes d'analyse prospective dans le travail de base des organismes chargés des recensements.

## **7. Révision des recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des logements pour le cycle de 2030**

Les mandats de 13 équipes spéciales chargées d'examiner et de mettre à jour les recommandations régionales en matière de recensement ont été approuvés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens en 2021. Les équipes ont été formées et leurs président(e)s désigné(e)s. Au cours de cette séance, les président(e)s de certaines équipes spéciales décriront des propositions initiales concernant des révisions à apporter dans la partie des recommandations qui est du ressort de leur équipe.

## **8. Questions diverses**

Les participants pourront examiner des questions additionnelles relatives aux recensements, proposées par le secrétariat ou par des participants.